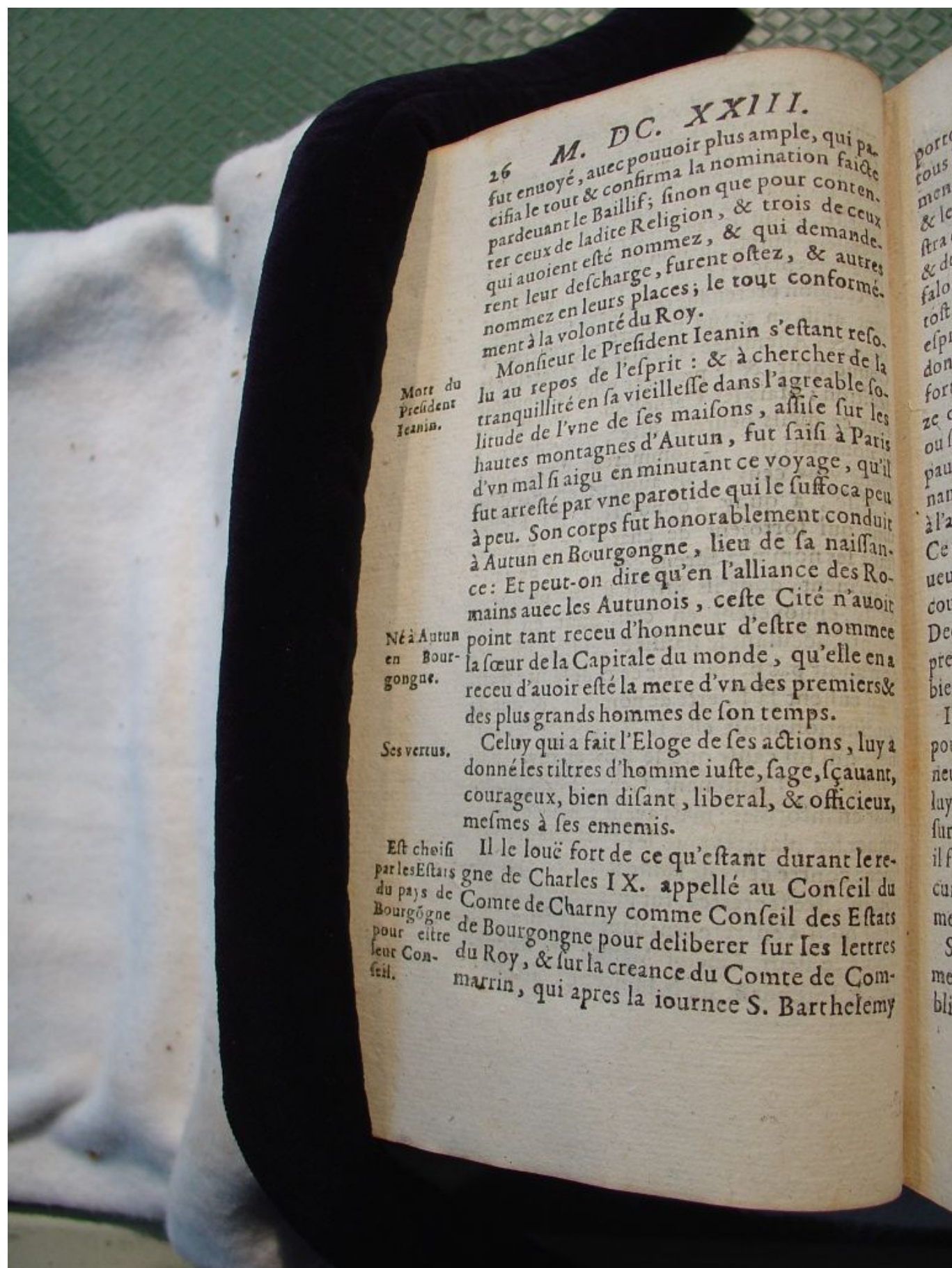


1623_26.jpg



Mort du
Président
Jeanin.

Né à Autun
en Bour-
gogne.

Ses vertus.

Est choisi
par les Estats
du pays de
Bourgogne
pour estre
leur Con-
seil.

26 M. DC. XXIII.

fut enuoyé, avec pouuoir plus ample, qui pa-
cisia le tout & confirma la nomination faicte
pardeuant le Baillif; sinon que pour conten-
ter ceux de ladite Religion, & trois de ceux
qui auoient esté nommez, & qui demande-
rent leur descharge, furent ostez, & autres
nommez en leurs places; le tout conformé-
ment à la volonté du Roy.

Monsieur le President Jeanin s'estant reso-
lu au repos de l'esprit : & à chercher de la
tranquillité en sa vieillesse dans l'agreable so-
litude de l'une de ses maisons, assise sur les
hautes montagnes d'Autun, fut saisi à Paris
d'un mal si aigu en minuant ce voyage, qu'il
fut arresté par vne parotide qui le suffoca peu
à peu. Son corps fut honorablement conduit
à Autun en Bourgogne, lieu de sa naissan-
ce: Et peut-on dire qu'en l'alliance des Ro-
mains avec les Autunois, ceste Cité n'auoit
point tant receu d'honneur d'estre nommee
la sœur de la Capitale du monde, qu'elle en a
receu d'auoir esté la mere d'un des premiers &
des plus grands hommes de son temps.

Celuy qui a fait l'Eloge de ses actions, luy a
donné les tiltres d'homme iuste, sage, sçauant,
courageux, bien disant, liberal, & officieux,
mesmes à ses ennemis.

Il le louë fort de ce qu'estant durant le re-
gne de Charles IX. appelé au Conseil du
Comte de Charny comme Conseil des Estats
de Bourgogne pour deliberer sur les lettres
du Roy, & sur la creance du Comte de Com-
marrin, qui apres la iournee S. Barthelemy

1623_27.jpg

Histoire de nostre temps. 27

portoit vn commandement expres de tuer tous les Huguenots, il s'opposa couragement à la rigueur de cét Edict, & mit les bras & les mains au deuant de ce malheur, remonstra que le Roy estoit pere commun des bons & des mauuais subjects; & comme Pere, qu'il falloit esperer que la pitié le toucheroit bientôt, & qu'elle adouciroit pour le moins son esprit iustement irrité, pourueu qu'on luy donnast loisir de faire son effect: Conseil qu'il fortifia par l'exemple de l'Empereur Theodose qui fit mourir en ceste mesme sorte cinq ou six mille Chrestiens, paya le sang de ses pauvres subjects d'un repentir eternal, ordonnant aux Presidens des Prouinces de surseoir à l'aduénir l'exécution de tels commandemens: Ce qui estoit adueni aussi comme l'auoit preueu ce grand esprit: car à deux iours de là courriers arriuerent avec lettres du Roy, Declarations expresses, & deffenses d'entreprendre en aucune façon sur la vie, ny sur les biens de ces miserales gens.

Incontinent apres ceste bonne action, il fut pourueu par le Roy de la charge de gouuerneur de la Chancellerie de Bourgongne, qui luy seruit d'un premier degré pour monter sur le Theatre, car l'ayant exercé peu de tēps, il fut tiré de là par son merite seul, & sans aucune finance pour estre Conseiller au Parlement de Dijon.

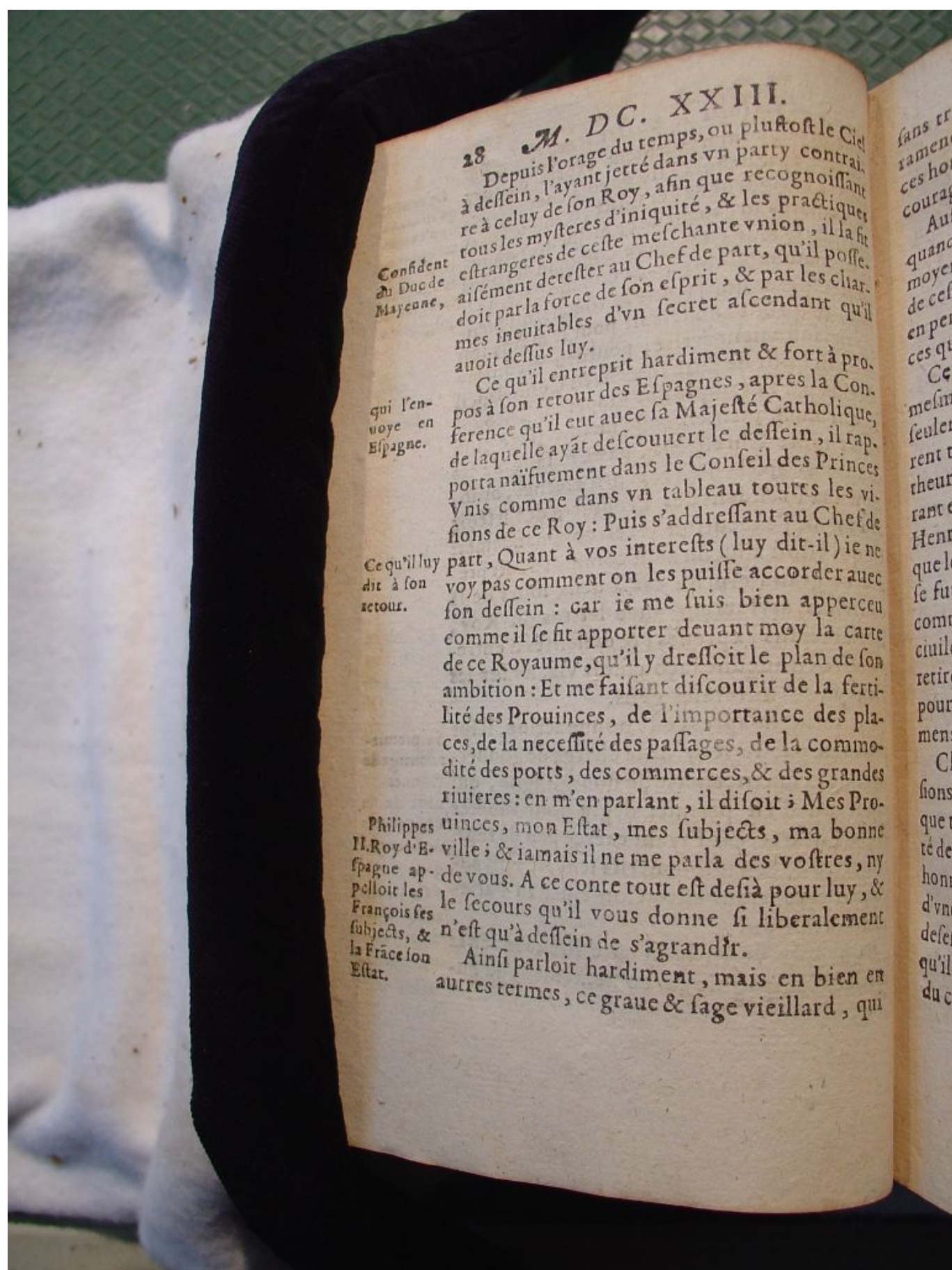
Sa propre vertu le fit estre President en la mesme Compagnie au contentement du public.

Le conseil qu'il donna de n'excuter point en Bourgogne la S. Berthelemy sur les huguenots.

Sa premiere charge de Gouuerneur de la Chancellerie de Bourgogne.

Conseiller au Parlement de Dijon. Puis President.

1623_28.jpg



28 M. DC. XXIII.

Depuis l'orage du temps, ou plustost le Ciel à dessein, l'ayant jetté dans vn party contraire à celui de son Roy, afin que recognoissant tous les mysteres d'iniquité, & les pratiques estrangeres de ceste meschante vnion, il la fit aisément detester au Chef de part, qu'il puisse doit par la force de son esprit, & par les charmes inenitables d'un secret ascendant qu'il auoit dessus luy.

Confident
du Duc de
Mayenne,

qui l'en-
voie en
Espagne.

Ce qu'il luy
dit à son
retour.

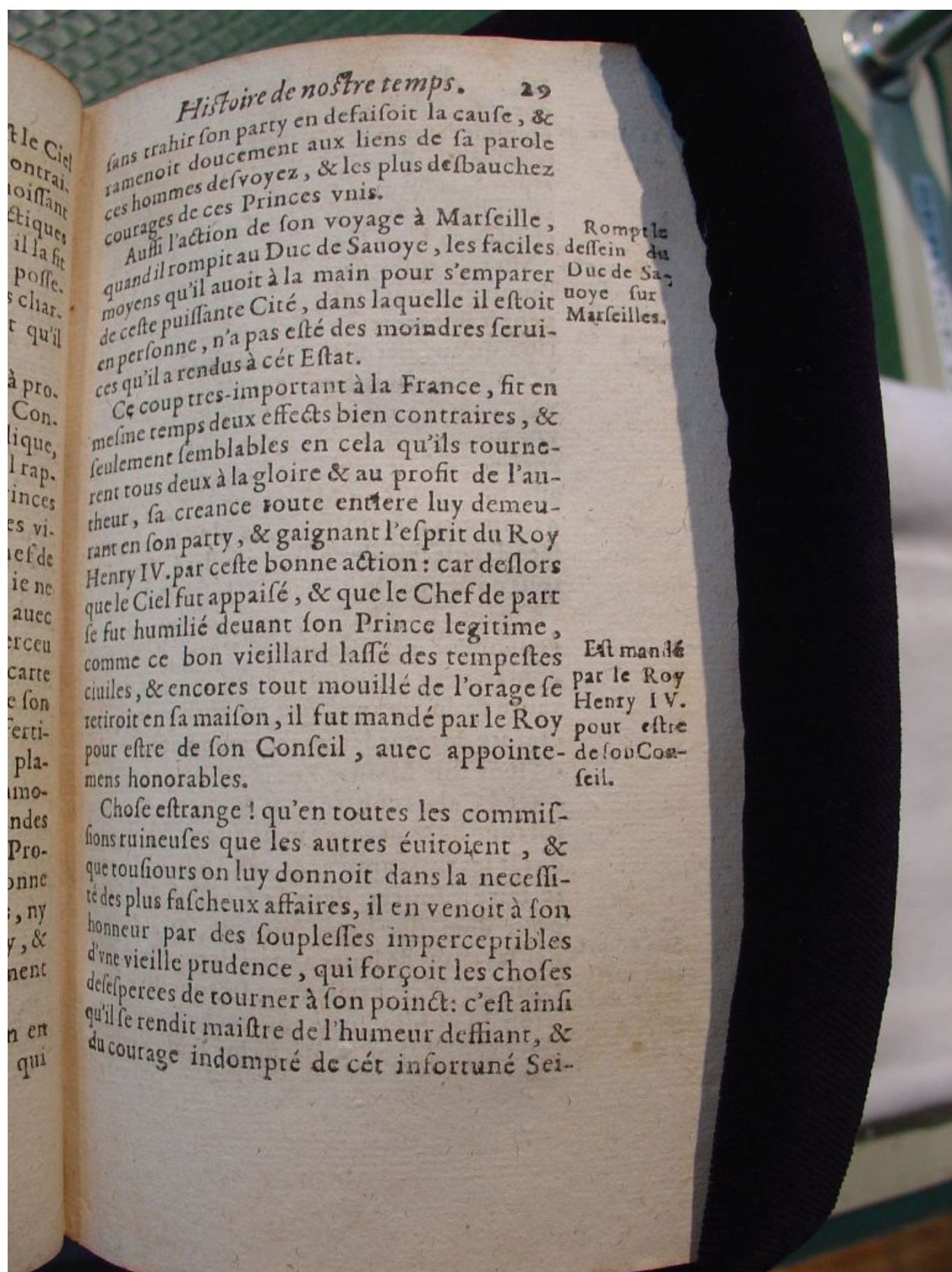
Ce qu'il entreprit hardiment & fort à propos à son retour des Espagnes, apres la Conference qu'il eut avec sa Majesté Catholique, de laquelle ayât descouvert le dessein, il rapporta naïfvement dans le Conseil des Princes Vnis comme dans vn tableau toutes les visions de ce Roy: Puis s'adressant au Chef de part, Quant à vos interests (luy dit-il) ie ne voy pas comment on les puisse accorder avec son dessein: car ie me suis bien apperceu comme il se fit apporter deuant moy la carte de ce Royaume, qu'il y dressoit le plan de son ambition: Et me faisant discourir de la fertilité des Prouinces, de l'importance des places, de la necessité des passages, de la commodité des ports, des commerces, & des grandes riuieres: en m'en parlant, il disoit: Mes Prouinces, mon Estat, mes subjects, ma bonne ville: & iamaïs il ne me parla des vostres, ny de vous. A ce conte tout est desjà pour luy, & le secours qu'il vous donne si liberalement n'est qu'à dessein de s'agrandir.

Philippe
II. Roy d'E-
spagne ap-
pelloit les
Francois ses
subjects, &
la France son
Estat.

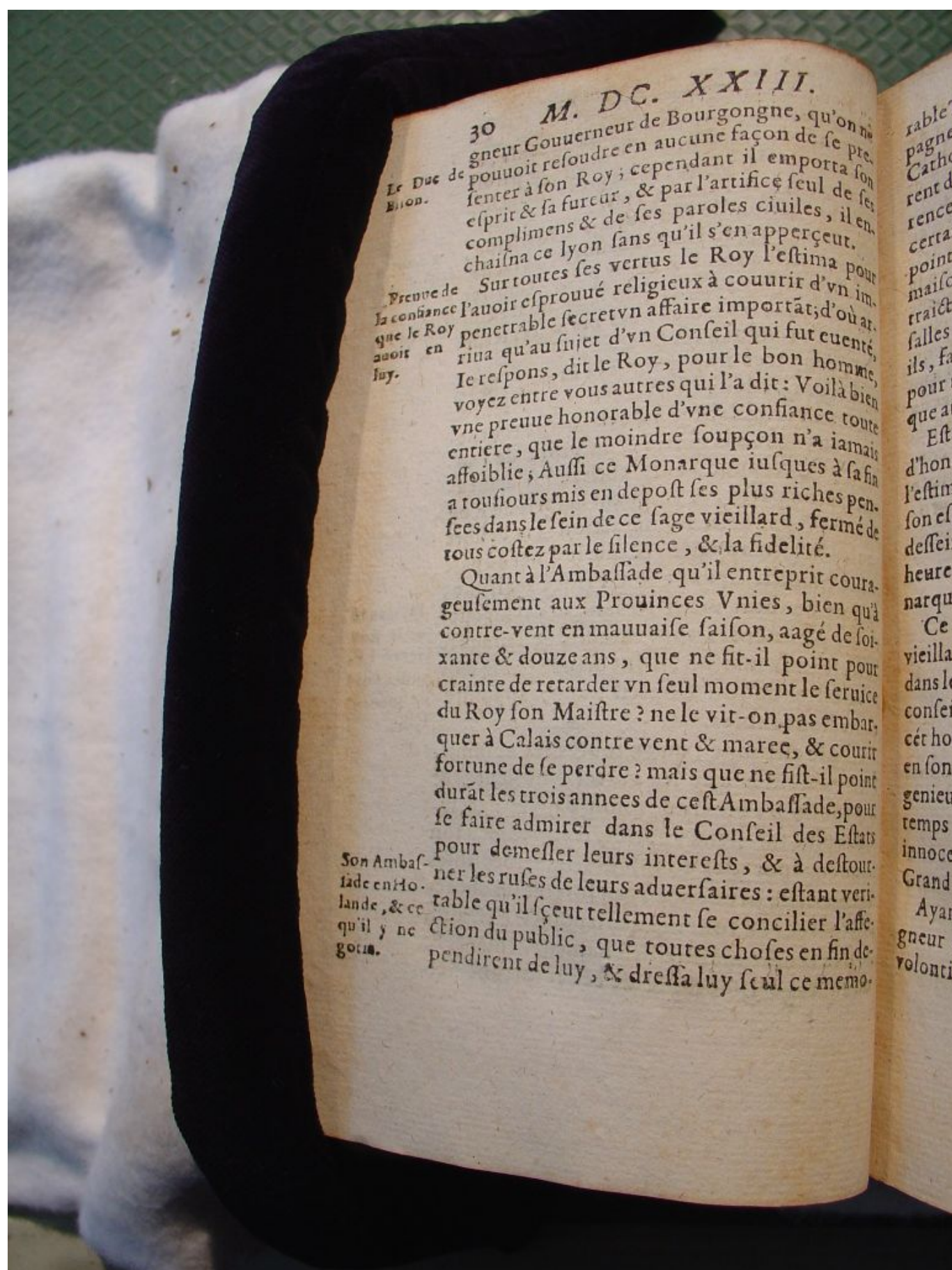
Ainsi parloit hardiment, mais en bien en autres termes, ce graue & sage vieillard, qui

sans tra-
ramen-
ces hon-
courag-
Aut-
quand
moyen
de cest
en per-
ces qu-
Ce-
mesin-
seulen-
rent t-
rheur-
rant e-
Henr-
que le-
se fut-
comm-
ciuite-
retire-
pour-
mens-
Ch-
sions-
que t-
té des-
honn-
d'une-
deses-
qu'il-
du co-

1623_29.jpg



1623_30.jpg



30 M. DC. XXIII.

Le Duc de Bourgogne, qu'on ne pouuoit resoudre en aucune façon de se presenter à son Roy ; cependant il emporta son esprit & sa fureur, & par l'artifice seul de ses complimens & de ses paroles ciuiles, il enchaîna ce Lyon sans qu'il s'en apperceut.

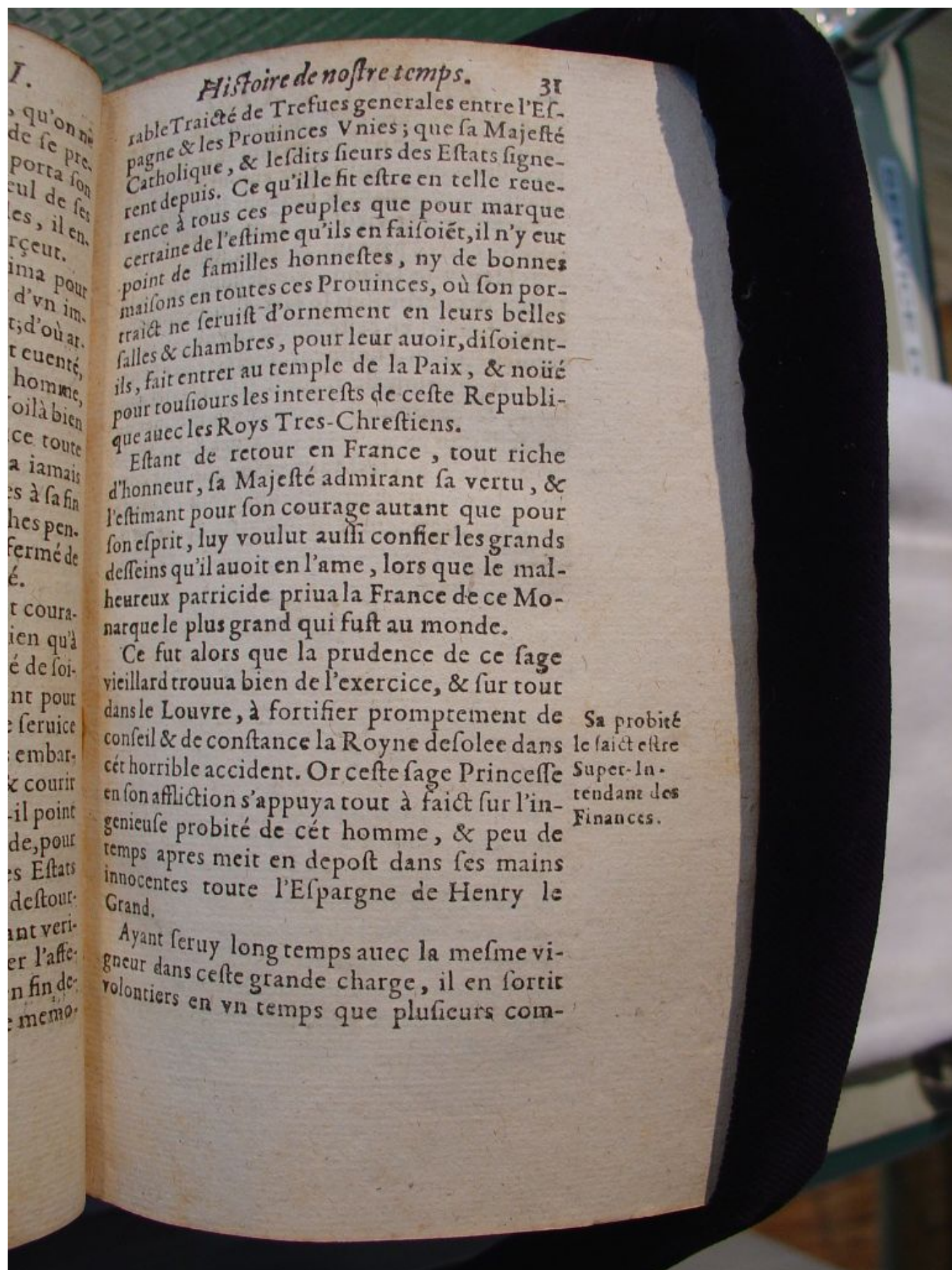
Sur toutes ses vertus le Roy l'estima pour l'auoir esprouué religieux à couvrir d'un impenetrable secret vn affaire importāt; d'où arriua qu'au sujet d'un Conseil qui fut euenté, Je respons, dit le Roy, pour le bon homme, voyez entre vous autres qui l'a dit: Voilà bien vne preuue honorable d'une confiance toute entiere, que le moindre soupçon n'a iamais affoiblie; Aussi ce Monarque iusques à sa fin a tousiours mis en depost ses plus riches pensees dans le sein de ce sage vieillard, fermé de tous costez par le silence, & la fidelité.

Son Ambassade en Hollande, & ce qu'il y ne gott.

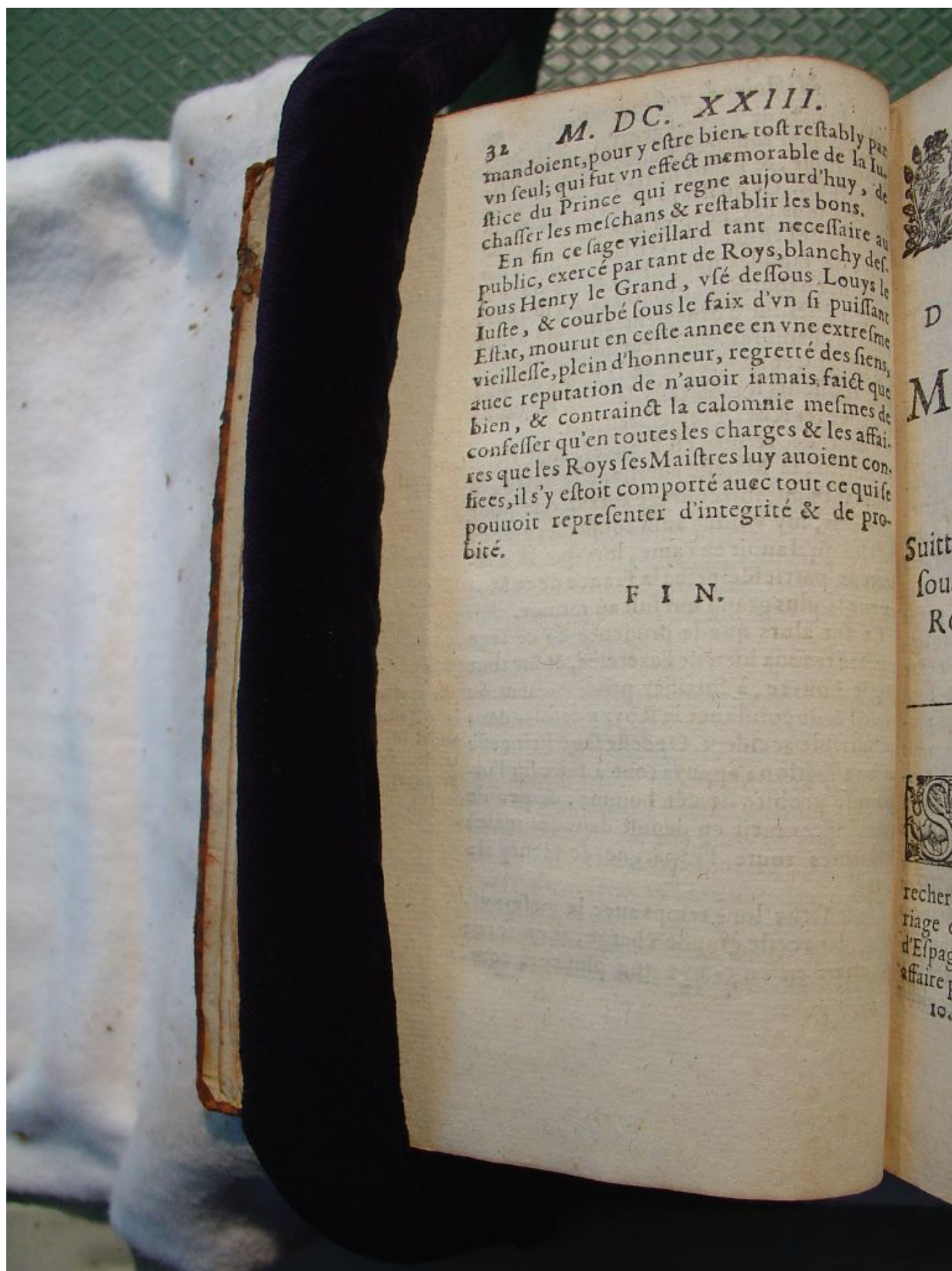
Quant à l'Ambassade qu'il entreprit courageusement aux Prouinces Vnies, bien qu'à contre-vent en mauuaise saison, aagé de soixante & douze ans, que ne fit-il point pour crainte de retarder vn seul moment le seruice du Roy son Maistre ? ne le vit-on pas embarquer à Calais contre vent & marée, & courir fortune de se perdre ? mais que ne fist-il point durāt les trois annees de cest Ambassade, pour se faire admirer dans le Conseil des Estats pour demesler leurs interets, & à destourner les ruses de leurs aduersaires : estant veritable qu'il sceut tellement se concilier l'affection du public, que toutes choses en fin dependirent de luy, & dressa luy seul ce memo-

vable
paigne
Catho
rent d
rence
certai
point
maiso
traict
salles
ils, fa
pour
que a
Esta
d'hon
l'estim
son es
dessein
heure
narqu
Ce
vieillat
dans le
consei
cét ho
en son
genieu
temps
innoc
Grand
Ayan
gneur
volonti

1623_31.jpg



1623_32.jpg



32 M. DC. XXIII.
mandoient, pour y estre bien tost restably par
vn seul; qui fut vn effect memorable de la Ju-
stice du Prince qui regne aujourd'huy, de
chasser les meschans & restablir les bons.
En fin ce sage vieillard tant necessaire au
public, exercé par tant de Roys, blanchy des-
sous Henry le Grand, vsé dessous Louys le
Juste, & courbé sous le faix d'un si puissant
Estat, mourut en ceste annee en vne extresme
vieillesse, plein d'honneur, regretté des siens,
avec reputation de n'auoir iamais faict que
bien, & contrainct la calomnie mesmes de
confesser qu'en toutes les charges & les affai-
res que les Roys ses Maistres luy auoient con-
fies, il s'y estoit comporté avec tout ce qui se
pouuoit représenter d'integrité & de pro-
bité.

F I N.

Suitta
sous
Ro



recher
riage e
d'Espag
affaire p
10.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan